Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260629-20260664-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Le vingt-neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mmes COMMEREUC Sylvie, QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absents excusés : M. LEBRET Gilles donne pouvoir à Mme QUEMERAIS Nelly, M. POTIER Serge, Mme PILON Virginie
Date de convocation : 23/06/2026
Secrétaire de séance : M. FLEURY Anthony

N° 2026-06-64 : REMPLACEMENT DES PHOTOCOPIEURS MAIRIE ET ECOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les photocopieurs actuels ne bénéficieront plus de contrat de garantie totale à compter du 06/07/2026. Il convenait donc d'envisager leur remplacement et trois propositions ont été reçues en location ou achat.

Monsieur le Maire présente les offres étudiées lors de la commission Achats du 22 juin 2026 :

		Koesio		AJP		REXROTARY	
		Mairie	Ecole	Mairie	Ecole	Mairie	Ecole
Matériel		CANON 3926		XEROX C7125VS	XEROX B7125VS	RICOH IMC3010SD	RICOH IMC3010SD
Montant achat		4 200.00 €	4 200.00 €	3 600.00 €	2 970.00 €	10 193.39 €	
Volume contrat/trim	N&B	25 100		Pas de limitation de copies		17 250	
	Couleur	5 100				6 000	
Maintenance / trimestre		357.00 €		100 € d'installation		298.88 €	
Coût copie suppl	N&B	0.0040 €		0.0029 €	0.0035 €	0.0055 €	
	Couleur	0.0350 €		0.0290 €		0.0400 €	
Montant location / trim		725.00 €		210.00 €	180.00 €	885.00 €	
Volume contrat/trim	N&B	25 000		6 750	9 000	17 250	
	Couleur	5 000		6 000		6 000	
Forfait / trimestre					21.00 €		
Coût copie suppl	N&B	0.0028 €		0.0029 €	0.0035 €	0.0055 €	
	Couleur	0.0260 €		0.0290 €		0.0400 €	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- RETIENT l'achat de copieurs plutôt que la location ;
- APPROUVE l'offre de l'entreprise AJP d'un montant de 10 770,00 € HT pour l'acquisition de copieurs de marque XEROX à la mairie et à l'école ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- DIT que les crédits sont inscrits au compte 2184 du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Anthony FLEURY